

INFO EN VRAC

Municipalité de St-Onésime

Le 20 août, c'est la fête au village !

Le Parc municipal a fait peau neuve cet été ! C'est pourquoi nous vous invitons le 20 août prochain à compter de 13 h. Une inauguration et une partie protocolaire, le dévoilement surprise du nom que vous nous avez soumis, une initiation au cirque, de l'art public dans la rue de l'Église, un tournoi de pétanque, la caravane « Livre en fête » avec Réseau-Biblio sont quelques exemples d'activités qui auront lieu lors de cette journée.

Le souper poulet BBQ en collaboration avec le Club Hiboux du Kamouraska sera servi de 17 h à 18 h 30, au coût de 17 \$ pour les adultes et 10 \$ pour les enfants. Formule pour emporter ou directement sur place. Les billets seront disponibles au bureau municipal. Un service de bar sera disponible pendant tout l'événement. Nous vous invitons à apporter votre chaise pour notre chansonnier en soirée.

Plaisir garanti !



Vacances estivales

Afin de maximiser le service aux citoyens, l'administration municipale vous informe que cette année, les bureaux administratifs resteront ouverts pendant la période de vacances estivales.

Nous en profitons également pour vous souhaiter des congés bien mérités !

L'administration

Bibliothèque Le Colibri

Simple rappel concernant les heures d'ouverture de notre bibliothèque en voici l'horaire :

Lundi au mercredi
8 h 30 à 16 h 30

Jeudi
8 h 30 à 18 h 00

Vendredi
8 h 30 à midi

COMMUNIQUÉ CO-ECO

Les temps changent
... PAS QUE LE CLIMAT !

4 bonnes raisons pour ~~démolir~~ déconstruire

- Favoriser le réemploi des matériaux**

Même usagé, tout matériau peut bénéficier d'une seconde vie grâce à la révalorisation ou au recyclage!
- Détourner les matériaux de l'enfouissement**

Et là, nous parlons de millions de tonnes de déchets par année!
- Diminuer la consommation en énergie**

Fabriquer du neuf consomme et coûte plus que révaloriser ou recycler des matériaux usagés.
- Favoriser les retombées économiques locales**

Réutilisés localement, nos matériaux usagés ont une plus-value non négligeable.

Le tri des matériaux est indispensable avant l'acheminement dans un lieu de récupération.

Bonnes rénos!



BESOIN DE VOLONTAIRES

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AU DYNAMISME DE VOTRE COMMUNAUTÉ ?

VOICI QUELQUES IDÉES...

Impliquez-vous sur les différents comités

- Le comité de développement rural est en plein recrutement
- Le comité de pilotage de la politique familles et aînés a encore 3 sièges citoyens à combler
- Le club Renouveau Âge d'or cherche toujours de nouvelles recrues

Un petit coup de main de temps en temps

- Prêtez main forte lors des diverses activités, comme la fête du village le 20 août 2022
- Donnez votre avis lors des consultations publiques
- Mettez vos talents à profit en collaborant à l'organisation d'activités qui vous inspirent...

Pour plus d'information, communiquez avec
Bibiane, agente de développement
418-856-3018 # 225
agentedev@stonesime.com

INFOnésime

MOT DU MAIRE

Monsieur Benoît Pilotto

Bonjour à toutes et à tous.

Le mois d'août nous salue en nous disant que la seconde partie de l'année commence. Le temps file et il est donc important de bien apprécier chaque moment qui passe. C'est aussi le temps des vacances pour plusieurs d'entre vous. J'espère que vous en profiterez pleinement.

La municipalité restera active durant ce mois d'été. Un spectacle, le Duo Hoops, se produira le 8 août à 19h00 au parc municipal et nous aurons à nouveau le théâtre autobus le 23 août à 16h00.

Mais l'événement qui marquera ce mois-ci sera l'inauguration du parc municipal le 20 août prochain. Il y a beaucoup d'énergie mise à la préparation de cette journée. Nous vous invitons à y participer en grand nombre. Les détails et l'horaire paraîtront sous peu.

La séance du conseil se déroulera le 9 août prochain. Avec la période des vacances, il était préférable de décaler d'une semaine cette rencontre. Pour les personnes qui désirent s'impliquer comme bénévole dans la mise à niveau, ou la révision, de la politique de la famille et des aînés, vous pourrez donner votre nom à cette séance. Vous pouvez également communiquer par courriel ou par téléphone directement à la municipalité.

Le dossier de l'école vétérinaire demeure très chaud pour le Kamouraska. Avec la campagne électorale qui s'annonce pour l'automne, le sujet sera discuté abondamment. Est-ce que le gouvernement fera une étude? L'avenir nous le dira. Il est difficile de se prononcer ou de faire des pronostics en cette période pré-électorale. Une autre étude sera faite et financée par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation sur les Aboiteaux de St-André. C'est un dossier assez ardu afin de faire accepter cet ouvrage comme un protection aux inondations de la plaine.

Quelques fêtes sur le territoire du Kamouraska se sont déroulées et continuent de festoyer. Le 350^e de Rivière-Ouelle, le 175^e de Ste-Anne de La Pocatière et de Ste-Hélène, le 150^e de St-Philippe-de-Néri ainsi que le 100^e de St-Joseph de Kamouraska. Se sont de belles occasions de visiter nos voisins.

Une belle rencontre a eu lieu avec Madame Catherine Langlois, directrice du service de l'aménagement et de la mise en valeur du territoire à la MRC du Kamouraska. Elle est venue expliquer à tous les élus la nouvelle politique gouvernementale de la mise en valeur du territoire public. En voici les grandes lignes :

« Au cours des deux dernières années, des travaux de réflexion et de consultation des partenaires ont été menés dans le but de cibler des actions porteuses pour apporter les changements nécessaires à la gestion du territoire public. Au cours des quatre prochaines années, le MERN (Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles) s'affaira à élaborer et à mettre en œuvre ces actions en étroite collaboration, non seulement avec les ministères et les organismes concernés, mais également avec les MRC et les communautés autochtones. »

Ainsi, les quatre axes qui soutiennent les actions du Plan de mise en valeur sont orientés de façon à favoriser l'accessibilité des citoyens au territoire public, à accroître la contribution du territoire public au développement économique et à la vitalité des régions, à promouvoir les actions écoresponsables sur le territoire public et à gérer le territoire public de manière transparente et concertée. Il s'agit d'orientations que le gouvernement met en avant pour un aménagement durable du territoire public. Ces orientations ont fait l'objet d'échanges avec tous les ministères concernés. Ils sont cohérents avec les autres actions en cours et envisagées par le gouvernement et complémentaires de ceux-ci.

Le territoire public est une source de fierté et de richesse collective. »

Bon mois d'août à toutes et tous.

RUBRIQUES

- Actualité municipale;
- Mot du maire;
- Saviez-vous que...;
- Chronique;
- Info en vrac;
- Communiqué Co-Éco;
- Art public – Chemin du Haut-Pays;
- Obakir;
- Coup de cœur de Lisette.

CALENDRIER



01, 15, 29 02, 16, 30 10, 24

☾ 05 ○ 11
☾ 19 ● 27

Prochaine tombée du journal :
18 août 2022

Pour publication, faire parvenir à :
municipalite@stonesime.com



HORAIRE

Bureau municipal

Lundi au mercredi
8 h 30 à 16 h 30

Jeudi
8 h 30 à 18 h 00

Vendredi
8 h 30 à midi

ACTUALITÉ MUNICIPALE 2022

La prochaine séance du Conseil aura lieu le 9 août 2022 à 19 h, à l'Hôtel de Ville, à Saint-Onésime-d'Ixworth. Tenue avec public selon les directives gouvernementales.

Compte-rendu de la séance ordinaire du 5 juillet 2022 :

Il a été proposé et adopté à l'unanimité des conseillers :

D'approuver les comptes payés du mois de juin 2022 pour un montant de 25 358.59 \$;

D'approuver les comptes à payer du mois de juillet 2022 pour un montant de 79 875.04 \$;

Que la Municipalité retienne les demandes de soutien financier suivantes : Unis pour la faune : 25 \$, Organisme Participation Famille, 10 % du montant accordé : 50 \$;

Que la Municipalité adhère à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima;

Que la Municipalité verse le montant annuel de 13 792.86 \$, taxes incluses à FQM Assurances inc.;

Qu'un avis de motion ainsi que le projet de règlement concernant l'interdiction d'utilisation de pesticides a été déposé lors de la séance;

Que des modifications soient effectuées à la Politique des dépenses des élus et employés municipaux;

Que la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth ratifie à toutes fins l'achat par la Ville La Pocatière d'une camionnette 2022 pour le Service intermunicipal de sécurité incendie (SISI), véhicule pouvant être modifié par un modèle 2023, auprès du concessionnaire automobile Thibault GM pour un montant de 65 765.99 \$, taxes nettes;

Que la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth accepte le nouveau contrat portant le numéro de dossier 6509-22-4201 avec le ministère des Transports pour le déneigement et le déglacage des tronçons sous la responsabilité du ministère. Ce contrat est valide pour la saison 2022-2023, jusqu'au 1^{er} juin 2023, avec une clause de renouvellement pour les saisons 2023-2024 et 2024-2025;

Que la Municipalité demande au gouvernement du Québec ainsi qu'à l'UQAR que le site de La Pocatière soit retenu pour l'implantation de la future Faculté de médecine vétérinaire;

Que le conseil de la Municipalité autorise la mise en place d'un comité responsable pour superviser les démarches MADA et PFM et en assurer la mise en œuvre efficace;

Que la Municipalité s'engage à affecter le montant de 500 \$, provenant du FDMK en 2022 au paiement des dépenses engendrées par l'activité loisir culturelle « Initiation au cirque par Création Pointe-Sèche »;

Que la Municipalité s'engage à affecter le montant de 500 \$, provenant du FDMK en 2022 au paiement des dépenses engendrées par l'activité loisir culturelle « Soirée musicale avec Toby Caron-Mathieu ».

OBAKIR



COUP DE CŒUR DE LISETTE

Titre : La dérive des anges

Auteur : Rick Mofina

Édition : Club Québec Loisirs Inc.

A San Francisco, l'enlèvement en plein jour du jeune Danny Becker, trois ans, ravive le souvenir douloureux de Tanita Donner, kidnappée, violée, puis assassinée il y a tout juste un an. L'inspecteur, qui s'est occupé du cas Donner craint de trouver un petit corps violenté. Alors quand, quelques jours plus tard, un deuxième enfant disparaît, enlevé de nouveau en plein jour, puis un troisième, c'est le branle-bas de combat au commissariat, ce qui n'empêche pas la ville entière de glisser dans un climat de panique générale...

Le tout se termine d'une façon spectaculaire.

Lisette L.



12, rue de l'Église
Tél. : 418-856-3018
municipalite@stonesime.com

ART PUBLIC – CHEMIN DU HAUT-PAYS

Le Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska travaille à la mise en place de la « Route du Haut-Pays » pour mettre en valeur le territoire et les attraits des sept municipalités qui le composent. C'est pourquoi ils ont procédé à un appel de projets d'art public auprès des artistes et artisans du Kamouraska. Suite à cette démarche, la Municipalité a retenu le projet de monsieur David Lévesque qui se nomme « Face à soi-même ».

En voici la définition :

« Face à soi-même » est un cube désaxé de 5 pieds de diamètre, en aluminium avec des images perforées sur ses côtés, ainsi qu'un éclairage à l'intérieur, posé sur une base de béton. Le cube possède des facettes similaires, l'une face à l'autre représentant des images de notre milieu (chevreuil, blé et arbre). En toute simplicité, « Face à soi-même », nous ramène à l'essentiel qui nous entoure en campagne, ici à Saint-Onésime-d'Ixworth. Le ressourcement de l'humain dans les éléments de la nature le pousse à se créer avec ce qu'il a de meilleur en lui. La vie en milieu rural représente une quête de sens, un retour aux sources, qui se trouve d'abord et avant tout à l'intérieur de nous. Des éléments de la terre sont ici représentés, avec au cœur, une rose des vents et un éclairage pour nous guider dans notre cheminement, bonne route !

Vous pourrez retrouver cette œuvre sur le territoire de Saint-Onésime-d'Ixworth au courant des prochains mois. Nous vous invitons à suivre la page Facebook de la Municipalité afin de suivre l'évolution de celle-ci.

Nous remercions également monsieur Lévesque de croire et de contribuer au développement culturel de la communauté.

L'administration.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Qu'un nouveau module de jeux ainsi que du nouveau mobilier ont pris place dans votre Parc municipal !

En effet, le 8 juillet dernier, les techniciens ont finalisé l'installation de celui-ci. Nous vous invitons donc à venir, petits et grands, à venir vous créer de beaux souvenirs en famille.

P.S. Le dévoilement du nouveau nom du Parc sera effectué le 20 août prochain ! Le gagnant ou la gagnante sera contacté par la suite afin de lui remettre son prix.

Nous remercions tous les participants du concours pour les idées originales que nous avons reçues.

CHRONIQUE

Piscine résidentielle – Rappel des mesures de sécurité

La municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth tient à rappeler les règles de sécurité en vigueur pour toutes les nouvelles installations de piscine de type résidentielle au Québec.

Ces normes, établies par le [Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles](#), visent à contrôler l'accès aux piscines afin de prévenir les risques de noyades, plus particulièrement chez les enfants.

Entre autres, le Règlement stipule :

- Que toute nouvelle piscine doit être entourée d'une enceinte, à moins que ses parois soient d'une hauteur d'au moins 1,2 m dans le cas d'une piscine hors terre, et d'au moins 1,4 m dans le cas d'une piscine démontable. Cette enceinte doit mesurer au moins 1,2 m, pouvoir empêcher le passage d'un objet sphérique de 10 centimètres de diamètre et être dépourvue de tout élément pouvant faciliter l'escalade;
- que toute porte d'accès à la piscine doit être munie d'un dispositif de sécurité lui permettant de se refermer et de se verrouiller automatiquement;
- que toute terrasse adjacente à une piscine doit être équipée d'une enceinte et d'une porte afin d'en protéger l'accès.

Un permis municipal est requis pour construire, installer ou remplacer une piscine, ou pour ériger une construction y donnant accès ou en empêchant l'accès.

La Municipalité rappelle que la vigilance autour des piscines résidentielles constitue le moyen le plus efficace pour sauver des vies.

